



Paris, le 7 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

PAC : donner de l'air à l'irrespirable complexité

Un véritable parcours du combattant ! Voilà à quoi ressemble aujourd'hui une déclaration PAC ! De nouvelles règles à assimiler en quelques jours, de nouvelles cartographies que les paysans doivent eux-mêmes rectifier et redessiner avant le 9 juin... et que dire des questions encore sans réponse du Ministère de l'agriculture ou de Bruxelles ?

La paperasserie outrancière est devenue le mode de communication, le mode d'échange, le mode de justification. C'est humainement insupportable.

Face à cette situation qui perturbe les plus aguerris des agriculteurs, la FNSEA demande :

- Le report de la date limite de dépôt des dossiers PAC au moins au 15 juin (permis par Bruxelles) ;
- L'application du principe de contrôle pédagogique, limité à de simples rappels à l'ordre ;
- La mise en place d'un comité national de suivi, avec les représentants de la profession ;
- La réunion d'urgence de comités de pilotage départementaux ;
- La garantie d'un paiement anticipé sur les soutiens PAC au 15 octobre, quelles qu'en soient les modalités

Autrement dit, nous demandons, des choses simples, réalistes et humaines face à ce mur de difficultés.